

# Résumé de l'évaluation des gestes de réconciliation de la GRC

De 2016-2017 à 2020-2021

## Ce que nous avons examiné

Cette **évaluation formative** a permis de déterminer dans quelle mesure la capacité organisationnelle existante permet de soutenir les gestes de réconciliation de la GRC avec les peuples autochtones. Elle portait sur les mécanismes internes suivants : **gouvernance, coordination et ressources; planification stratégique; mesure du rendement; collaboration externe; recrutement et maintien en poste; renforcement des connaissances culturelles.**

## Comment nous avons élaboré les conclusions et les recommandations



**50 entretiens**  
avec des intervenants  
de la GRC



**Examen de documents**  
120 documents internes



**2 sondages internes**  
- hauts dirigeants  
(27/36 = taux de réponse de 75 %)  
- personnel divisionnaire des  
Services de police  
autochtones  
(32/64 = taux de réponse de 50 %)



**Données sur le rendement**  
AGORA, Système  
d'information sur la gestion  
des ressources  
humaines, sondages auprès  
des clients et des partenaires



**Analyse documentaire**  
45 sources externes



**Analyse des médias  
d'information**  
100 articles de 2020-2021

## Contexte

Les « appels à l'action » de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) et les « appels à la justice » de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ont sensibilisé les Canadiens à la nécessité de rendre compte des préjudices infligés dans le passé et de respecter les peuples, les collectivités et la culture autochtones.

La réconciliation se fonde sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a indiqué qu'elle était déterminée à aller de l'avant pour gagner la confiance des collectivités autochtones.

Dans le cadre de cette évaluation, nous nous sommes intéressés à l'histoire et au contexte évolutif de la réconciliation au Canada, et nous nous sommes tournés vers l'avenir pour envisager des mécanismes internes et des approches en vue de l'amélioration continue des mesures prises par la GRC.

## Ce que nous avons constaté

- ✓ Dans l'ensemble, l'évaluation a permis de constater que la GRC fait **de plus en plus progresser les mesures de réconciliation**, par divers moyens, comme des gestes visant à améliorer la collaboration avec les intervenants autochtones et le développement du savoir culturel autochtone.
- **Les lacunes dans les mécanismes de coordination et de communication internes** ont nui à la synergie des différents secteurs fonctionnels travaillant pour faire avancer les gestes de réconciliation. Il n'existe actuellement **aucun plan stratégique national** indiquant les priorités et la feuille de route pour les réaliser.
- Puisque l'on s'attend à ce que le recrutement et le maintien en poste des employés autochtones continuent de diminuer, il est nécessaire d'élargir les efforts pour **améliorer la représentation des employés autochtones** dans l'ensemble de l'organisation.
- Le renforcement des mécanismes de coordination sera une première étape essentielle pour garantir que les priorités de réconciliation progressent efficacement.

## Recommandations

1. **Améliorer la coordination** des mesures de réconciliation dans l'ensemble de l'organisation en renforçant la surveillance et la capacité.
2. **Élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des outils nationaux pour renforcer la planification et les rapports** relatifs à la réconciliation, selon le principe « rien de ce qui nous concerne ne doit être fait sans nous consulter ».
3. **Revoir les pratiques actuelles de recrutement et de maintien en poste** afin d'améliorer la représentation des employés autochtones.